

le petit parisien

18 mars 1929

(legère adaptation; Martin et Jocelyne Nicoly)

## A SAINT-MAUR, UN AVION S'ABAT SUR LE TOIT D'UNE MAISON



**Le pilote s'en est tiré avec des ecchymoses et la propriétaire de l'habitation ainsi que son locataire en furent quittes pour la peur**



Un accident d'aviation, dont les suites auraient pu être tragiques, s'est produit hier matin, à Saint-Maur. Il était un peu plus de 9 heures quand un avion Morane-Saunier, type monoplan 191, portant l'inscription F.A.I.T.T. et piloté par l'aviateur (André) Laborie, vingt et un ans, demeurant chez ses parents, 23 avenue Raspail, au Parc-Saint-Maur, survolait l'avenue Henri-Martin.

L'appareil, qui volait très bas, à moins de trois cent mètres, fit entendre bientôt de nombreux ratés. Peu après, il frôla de son aile droite un haut peuplier. Enfin, après avoir décrit une très grande courbe, il vint s'abattre avec fracas sur le toit d'une petite maison d'un étage où il s'immobilisa, non sans avoir défoncé le plafond.

Pendant que la propriétaire de l'habitation, Mme veuve Andrieux, soixante-dix-sept ans, descendait, affolée, dans son jardin, des voisins, MM. Legrand et Guillot, comprenant ce qui s'était passé, dressèrent une grande échelle contre le mur et se portèrent au secours du pilote, qui n'avait heureusement d'autre blessure qu'une ecchymose au visage.

Pendant ce temps, les pompiers de Paris, alertés, commençaient, sous les ordres du colonel Poudroux, les travaux de sauvetage.

Foto: L'avion sur le toit et le pilote André Laborie

Mr. Pineau, commissaire de la circonscription, se rendit sur les lieux, accompagné de son secrétaire, M. Langlois, et commença son enquête.

Le magistrat apprit que Laborie, qui est pilote breveté depuis trois ans et attaché au centre d'entraînement d'Orly, venait ainsi rendre visite à ses parents, au grand émoi des habitants de l'endroit. Il paraît même que, dimanche dernier, il avait déjà exécuté quelques dangereuses acrobaties aériennes.

Avant l'accident d'hier, un témoin, apercevant l'avion à une faible hauteur et rasant les arbres, aurait dit :

-En voilà un qui ne tardera pas à se tuer !

Dans la matinée, M. Florentin, commandant le centre d'Orly, et M. Makée, chef pilote, se sont rendus sur les lieux de l'accident pour commencer une enquête administrative.

M. Pineau a entendu le jeune pilote qui a prétendu que l'accident provenait simplement d'une >panne sèche<, ce qui signifie que l'essence n'arrivait plus au moteur. Il a reconnu cependant n'être pas en règle avec les ordonnances de police qui interdisent de survoler les agglomérations à une hauteur inférieure à 1.000 mètres, ni avec celles du centre, qui recommandent aux pilotes, lorsqu'ils font un exercice d'entraînement, de ne pas s'éloigner du terrain. Or au moment de la chute, l'appareil se trouvait à 8 kilomètres de son point de départ.

Nous avons pu joindre Mme Andrieux, qui, encore toute tremblante du danger qu'elle venait de courir, nous dit :

- J'étais tranquillement assise dans ma salle à manger, en train de lire, quand, tout à coup, j'ai entendu comme un grand coup de canon.

Immédiatement mon plafond s'écroula. Toute poussiéreuse de plâtres qui tombait autour de moi, je descendis, aussi vite que mes vieilles jambes me le permettaient, dans le jardin, où je rencontrai mon locataire, M. Juredieu, qui lui aussi, venait d'échapper à la mort. Toutes les tuiles de la toiture étaient tombées à ses côtés, alors qu'il travaillait à ses fleurs.

C'est alors seulement que nous comprîmes ce qui venait de se passer et que nous aperçûmes la queue de l'avion dépassant largement le toit de la maison.

Ajoutons que cet accident avait attiré une foule nombreuse autour du point de chute de l'appareil.

Dans l'après-midi, des équipes, venues d'Orly, procédèrent, sous les ordres de M. Makée, à la descente de l'avion, qui souffrit de son atterrissage.

**A droite: 67 avenue Henri-Martin, le lieu d'accident en 17 mars 2017 – la maison existe encore**



Un avion dans la toiture d'une maison à Saint-Maur. - Photo. Wide World.

(Besitz: Martin Nicoloy)



67 avenue Henri-Martin à 17 mars 1929, 9 heures le matin



PARIS, 18. — Un accident d'aviation, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, mais qui, par un miraculeux hasard, ne fit que des dégâts purement matériels, est survenu à Saint-Maur, hier matin, dans les conditions suivantes :

■ Récemment libéré du service militaire, qu'il avait accompli en qualité de pilote aviateur, M. André Laborie, 20 ans, dessinateur, demeurant 23, avenue Raspail, à Saint-Maur, s'était inscrit au centre civil d'entraînement des pilotes du camp d'Orly, association qui permet d'effectuer une heure de vol chaque mois, à la condition de ne pas s'éloigner de plus de 5 kilomètres du terrain d'atterrissage.

Hier, vers 8 h. 30, M. Laborie était parti d'Orly sur un monoplane à un moteur, pour effectuer son vol mensuel ; mais, au mépris du règlement, il piqua droit sur Saint-Maur, où il évolua à très faible hauteur, rasant le toit des maisons.

Alors qu'il survolait la place d'A-

damville, il tourna trois fois autour du clocher de l'église. Des témoins ont affirmé que sur la place se trouvait au même instant, une jeune femme qui, avec son mouchoir, lui adressait des signes amicaux.

A ce jeu cependant l'avion avait perdu de sa vitesse et, comme le pilote voulait reprendre de la hauteur, on vit soudain l'appareil se cabrer, puis glisser brusquement en avant pour aller se jeter contre le toit d'un pavillon à un étage, situé 67, avenue Henri-Martin, dans lequel le moteur pénétra profondément tandis que les ailes se brisaient contre les deux cheminées. L'avion resta ainsi maintenu, le fuselage arrière se balançant au-dessus de la rue.

Des voisins qui avaient assisté à l'accident, accoururent immédiatement et dégagèrent M. Laborie qui ne portait aucune blessure. Seuls les verres de ses lunettes en se brisant l'avaient écorché au-dessus des sourcils. L'aviateur, légèrement commotionné, de meura quelques instants avant de reprendre ses esprits.

Les deux locataires du pavillon, Mme veuve Laure Andrieu, 76 ans, et M. Georges Juredieu, 20 ans, employé de banque, qui se trouvaient chez eux au moment où se produisit l'accident, en furent également quittes pour la peur.

Mme Andrieu, encore toute tremblante du danger qu'elle vient de courir, déclare :

— J'étais tranquillement assise dans ma salle à manger, en train de lire, quand, tout à coup, j'entendis comme un grand coup de canon. Immédiatement, mon plafond s'écroula... Toute poussiéreuse du plâtre qui tombait autour de moi, je descendis aussi vite que mes vieilles jambes me le permettaient, dans le jardin, où je rencontrai mon locataire, M. Juredieu, qui, lui aussi, venait d'échapper à la mort. Toutes les tuiles de la toiture étaient tombées à ses côtés, alors qu'il travaillait à ses fleurs. C'est alors seulement que nous comprimes ce qui venait de se passer et que nous aperçûmes la queue de l'avion dépassant largement le toit de la maison.

Les pompiers de Saint-Maur, aussitôt accourus et bientôt rejoints par leurs collègues de la caserne Chaligny, entreprirent de dégager l'appareil.

M. André Laborie a été conduit devant M. Pineau, commissaire de police de Saint-Maur.

De l'enquête à laquelle s'est livré le magistrat, il résulte que la responsabilité de l'accident incombe entièrement au jeune pilote qui sera poursuivi pour infraction à la réglementation relative à la hauteur des avions au-dessus des agglomérations.